

LA CONSTITUTION DU PAYS. UNIFORMISATION DE L'ADMINISTRATION POLITIQUE EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Ladislav Lipscher

La loi sur la division du „Gau“ ne fut que partiellement réalisée. Le dualisme dans l'organisation de l'administration demeura. Le résultat des élections de 1925 fut en conséquence la recherche d'une autre modalité de coalition. On trouva la solution dans la formation d'un gouvernement uniquement bourgeois. Les adversaires de la Constitution du Gau, les démocrates nationaux et le parti populaire tchécoslovaque, qui étaient farouchement opposés à une Constitution pour le pays y jouèrent un rôle important. D'autre part la promesse d'une Constitution donnait au parti populaire slovaque une possibilité d'entrer plus facilement dans le gouvernement. Le projet de loi sur la réforme de l'administration politique fut finalement voté le 14. 7. 1927 par les deux Chambres.

Le clou de la réforme fut que l'Etat serait divisé en 4 unités administratives = les „Länder“ (pays). Les autorités publiques du Land étaient composées d'organisations administratives comprenant des fonctionnaires ainsi que des membres élus. Le président du Land n'était pas seulement président des corps représentants du Land, c'est à dire des soi-disants organismes à auto-administration mais encore chef de l'administration politique dans le cadre du Land. Cela amena la subordination complète des corps représentants du Land à la bureaucratie étatique. Dans le cadre de la réforme administrative, les autorités de la circonscription qui étaient organisées d'une façon autocratique avaient la suprématie.